



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E16453

VALABLE JUSQU'AU 26/11/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1945
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 10/07/2018
200 000

Raison sociale : SCHNEIDER ET CIE

3 RUE PASTEUR
91178 VIRY CHATILLON CEDEX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 954200804

Téléphone : 01 69 84 21 00

Fax : 01 69 96 36 69

Siret : 954 200 804 00019

Portable :

Code NACE : 4322A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 2154914

E-mail : administratif@schneider-cie.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :
SCHNEIDER MANUELLE PRÉSIDENT

AXA ASSURANCES IARD 4339948904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 4339948904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 136 Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	13/10/2020
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	07/10/2020
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	13/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	03/02/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	03/02/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.